

## COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ

### PROCÈS-VERBAL

Réunion tenue à Cantley, LES JEUDI ET VENDREDI 28 ET 29 AVRIL 2005

Centre rural de conférence et de retraite Éconiche

**PRÉSENCES :**

- Monsieur Pierre Philion, président et conseiller municipal du district de Saint-Raymond Vanier
- Monsieur Joseph De Sylva, conseiller municipal du district du Versant
- Madame Denise Laferrière, conseillère municipale du district de Hull
- Monsieur Guy Nadon, Kinexsport
- Madame Lucie Lemieux, Direction de santé publique
- Monsieur Louis-Philippe Mayrand, Direction générale du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau
- Monsieur Mario Harel en remplacement de Monsieur John Jamusz, Service de police de Gatineau
- Madame Berthe Miron, TARO
- Madame Norma Kelland, Université du Québec en Outaouais
- Monsieur Réjean Piché, Coopérative de développement économique et communautaire
- Monsieur Yves Lahaie, Cegep de l'Outaouais
- Madame Linda Sabourin, Commission Gatineau, Ville en santé
- Madame Agathe Lalande, Commission Gatineau, Ville en santé

**ABSENCES MOTIVÉES :**

- Monsieur André Sanche, RAPHO
- Monsieur Michel Quesnel, représentant des gens d'affaires
- Madame Lucie Lafleur, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
- Monsieur Louis-Paul Guindon, Module de la culture et des loisirs

**INVITÉE :**

- Madame Liliane Bertrand, animatrice

**SECRÉTAIRE :**

- Jacinthe Laberge, Module culture et loisirs

### 1. MOT DE BIENVENUE DE MONSIEUR PIERRE PHILION

M. Philion souhaite la bienvenue à tous les membres présents et mentionne qu'il est content de la participation car cette rencontre est importante pour l'avenir de la commission. Il demande de faire un tour de table pour se présenter.

Mme Sabourin nous informe que le point 18. Évaluation du Gala hommage est reporté à la prochaine rencontre en juin. Ce point est remplacé par le dépôt de la politique familiale.

Mesdames Sabourin et Bertrand expliquent le déroulement de la rencontre qui sera une réunion ordinaire et souhaitent une bonne rencontre à tous.

### 2. PRÉSENTATION DE L'ANIMATRICE, MADAME LILIANE BERTRAND

Mme Bertrand, organisatrice communautaire, se présente et explique l'ordre du jour.

### 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour, incluant l'ajout au point 22. Varia, a) Parcs synthétiques est proposé par M. De Sylva et appuyé par M. Mayrand.

#### 4. EXERCICE SUR NOS VALEURS

Parmi des valeurs suggérées, il est proposé de choisir une valeur importante pour nous et partager pourquoi elle nous convient le mieux. Exercice qui permet à chacun de s'exprimer sur des sujets de valeurs différents.

#### 5. LES POINTS DE VUE D'UNE COMMUNAUTÉ EN SANTÉ SELON :

- Portrait de la population au niveau de la santé et au niveau social par Mme Micheline Malette, CSSS de Gatineau – Mme Malette est absente. M. Mayrand la remplace, il distribue un document « *Portrait de la population du territoire du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau* ». Il fait un survol de la présentation mais suggère d'inviter Mme Malette à une rencontre régulière de la commission. Les points suivants sont abordés : Dimension sociodémographique, dimension socioéconomique, dimension santé générale et bien-être et enjeux. Comme conclusion, le territoire de l'Outaouais offre un portrait défavorable en matière de santé résultant de plusieurs facteurs.
- Présentation sur les déterminants de la santé par Mme Liliane Bertrand, organisatrice communautaire au CLSC de Hull depuis plus de 20 ans – À l'aide d'un document explicatif, elle fait part que l'ensemble des politiques adoptées ont un lien avec la santé de la population et on a tous un pouvoir d'influence sur les politiques. D'après le rapport national sur l'état de santé de la population du Québec « *Produire la santé* », élaboré par le ministère de la Santé et des Services sociaux, on reconnaît les écarts de richesse et de pauvreté. La base solide de la santé est de soutenir le développement des enfants et des jeunes. Mme Bertrand fait état que tout au long du document synthèse on se rend compte à quel point la pauvreté est grande et combien l'impact est grand sur la santé des citoyens. Elle invite les membres à lire le rapport complet.
- Présentation des résultats de la consultation auprès des familles, des jeunes et des personnes ayant plus de 50 ans « *Qu'est-ce qu'une ville idéale pour eux?* » par Mme Agathe Lalande – Mme Lalande explique comment la consultation a été préparée. Le but était de sensibiliser les gens à ce que serait une ville idéale. Des chercheurs encadraient ces consultations. Le document de travail « *Imaginons Gatineau* » explique le résultat de la consultation. À la lecture de ce document, nous pouvons constater que les 3 groupes consultés choisissent les loisirs, l'environnement et la vie communautaire comme étant les éléments les plus aimés. La sécurité s'ajoute aux éléments mentionnés lorsqu'on demande ce qu'est le plus important dans la ville de Gatineau. Lors de la fantaisie guidée, il est apparu chez les jeunes l'importance des lieux scolaires; chez les familles, l'importance des services à proximité et des lieux aménagés pour la sécurité de tous les membres de la famille. Enfin chez les aînés, ce sont les services de santé répondant à leurs besoins. En lien avec la consultation, découlera la politique familiale. Mme Lalande souhaite que les présentations futures des portraits de santé mettent en évidence les forces d'une communauté. Elle demande à tous de lire la politique familiale et de faire des recommandations pour que la commission fasse à son tour une recommandation au conseil municipal. C'est important de retenir les différents volets où on peut se donner des indicateurs qui vont faire en sorte qu'on va identifier des actions pour améliorer la qualité de vie de la population.

#### 6. TRAVAIL EN ATELIER – Indice de la santé des collectivités : En fonction de votre expérience et à la lecture des présentations et du recueil, *Élaboration d'un indice de la santé des collectivités*, quels sont les indicateurs d'une communauté en santé et pourquoi?

L'objectif de cet atelier est de mettre sur la table ce qui nous rappelle l'objectif d'une ville en santé comme partie d'une commission avec plusieurs partenaires. Premièrement des indicateurs doivent être trouvés, se questionner sur comment les mesurer et par la suite, ils seront priorisés. Mme Lalande précise qu'on va prioriser sur des indicateurs où on sait qu'on peut agir ou être ambassadeur pour que d'autres agissent.

Deux groupes sont formés avec 1 secrétaire et 1 animateur pour le remue-méninges et retour en plénière. Mme Sabourin fait savoir qu'à la suite de la lecture du document « *Recueil – Indice de santé* », la meilleure façon d'y réfléchir est en se posant 2 questions : 1) De quels facteurs doit-on tenir compte lorsqu'il est question de collectivités en santé? et 2) Comment serait-il possible de mesurer ces facteurs?

Mme Bertrand demande de travailler selon les expériences de travail de chacun, avec les citoyens.

#### 7. PRÉSENTATION DES RÉFLEXIONS

Présentation par M. Nadon et Mme Miron pour le 1<sup>er</sup> groupe. Pour eux les points de réflexion sur les indicateurs sont :

- |   |   |
|---|---|
| -Habitudes de vie saines (sécurité alimentaire, habiletés de vie personnelle)   | X |
| -Discrimination et inclusion  |   |
| -Communauté habitable (transport en commun, proximité/villages urbains, espaces verts)  | X |
| -Communauté équitable (disparité économique/pauvreté, discrimination, exclusion et intégration, accès au pouvoir, au contrôle et aux ressources)    | X |
| -Communauté conviviale (sécurité des familles, atmosphère de quartier/sens de la place, participation : se sentir utile, réseaux de soutien social) | X |

- Communauté viable (qualité de l'air, de l'eau et des services de base) X
  - Sécurité X
  - Communauté durable, ville verte (production et réduction des déchets, corvée de nettoyage, utilisation équitable du territoire, santé de l'écosystème) X
  - Éducation (développement des jeunes enfants, réussite scolaire)
  - Communauté prospère
- Mme Lemieux explique le choix des grandes catégories à favoriser dans notre ville (avec un X). C'est un ensemble de points qu'il faut favoriser dans la ville.

Présentation par Mme Laferrière pour le 2<sup>e</sup> groupe.

- Sécurité alimentaire, villages urbains
- Maisons de quartier, réseau des centres communautaires
- Participation citoyenne
- Transport en commun
- Corvée de nettoyage
- Emploi (visibilité – Coop Jeunesse)
- Se sentir utile
- Informations sur tous les groupes ou associations du milieu.

Il y a échanges et commentaires sur les résultats du travail de chaque équipe.

#### 8. POSITION DE LA COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ FACE AUX INDICATEURS DE SANTÉ

Mme Bertrand propose de lire la politique familiale et le document « *Commission Gatineau, Ville en santé – Mandat et procédures* » qui expliquent la mission de la commission. Mme Sabourin dépose un document de travail sur *les indices de santé d'une collectivité*. Il représente un tableau des actions en cours pour 2005 en lien avec les priorités sur lesquelles on aura à travailler plus tard qui aidera à décider quelles actions la commission veut poursuivre pour 2006.

**Ajournement de la réunion**

#### 9. MOT DE BIENVENUE ET RETOUR SUR LA RENCONTRE

Mme Bertrand fait état du déroulement de la journée.

#### 10. RESPONSABILITÉ DE LA COMMISSION EN FONCTION DES INDICATEURS DE SANTÉ

Le temps est venu de prioriser les indicateurs de santé. Mme Lalande propose de former un sous-comité de travail à l'extérieur de la commission qui aiderait à aller chercher une expertise comme celle de Lucie Fréchette pour bien nous orienter en fonction des résultats mesurés en lien avec les bons indicateurs.

**ACTION PAR Agathe Lalande**

#### 11. PRIORISATION DES INDICATEURS

L'exercice consiste à trouver trois indicateurs parmi ceux énumérés hier et les prioriser. Trois tours de table sont faits pour que chacun fasse part de ses trois choix.

Mme Bertrand demande qu'on réfléchisse et donne une pondération à chaque indicateur. Le but de l'exercice est de trouver le fil conducteur parmi les priorités. La réflexion se fait individuellement et ensuite en groupe. Il ressort de la discussion le résultat suivant :

• Écosystème	57 points
• Inclusion sociale	30
• Saines habitudes de vie	25
• Réussite scolaire	18
• Sécurité	15
• Développement des enfants	11
• Disparités économiques	10
• Utilisation équitable du territoire	9
• Empowerment – Accès pouvoir/société civile	8
• Logement habitable, abordable, transport	4
• Installations sportives	3

## 12. MISE À JOUR DES PROJETS 2005

Mme Sabourin se réfère au tableau « *Indice de santé d'une collectivité* », ressort les actions et chacune est associée avec les priorités des indicateurs ressortis. Un tableau sera fait avec comme données : l'indicateur, l'action, la priorité et le projet.

Actions	Lien
Environnements sans fumée	Écosystème, habitudes de vie
C'est beau Gatineau (exposition de photos)	Inclusion sociale, empowerment
Gala hommage	Inclusion sociale, empowerment
Consultation 50 ans et plus	Inclusion sociale, empowerment
Projet avec Alternative Outaouais	Sécurité, empowerment
Diagnostic de sécurité	Sécurité, empowerment
Moisson Outaouais	Inclusion sociale, habitudes de vie, disparités économiques, empowerment
Québec en forme	Installations sportives, disparités économiques, habitudes de vie, inclusion sociale, réussite scolaire
Jardins communautaires	Écosystème, habitudes de vie, inclusion sociale, disparités économiques, utilisation équitable du territoire, empowerment
Politique familiale	Inclusion sociale, empowerment, écosystème
Comité accessibilité	Inclusion sociale, empowerment

Les membres sont heureux de constater que l'ensemble des projets sont liés aux indicateurs de santé priorisés. Mme Lemieux félicite Mme Sabourin de la présentation du document de travail.

**ACTION PAR** Linda Sabourin

## 13. PRIORITÉS DES PROJETS 2006 EN FONCTION DES DÉTERMINANTS

Mme Bertrand nous invite à mettre sur la table d'autres projets qui ne sont pas en cours. À la suite de la discussion, elle demande si tout le monde est intéressé à porter une réflexion sur le concept de villages urbains. Projet possible pour 2006 à la commission. Il est proposé d'y réfléchir et de ramener le sujet à une autre rencontre pour mieux le cerner.

- Épicerie communautaire – Ce sujet est en lien avec les indicateurs suivants : inclusion, empowerment, disparités économiques, réussite scolaire, écosystème, logement.
- Transport alternatif – Inclusion, empowerment, disparités économiques, logement, transport, écosystème.
- Manon Barbeau, film de l'ONF, Jeunes de la rue – Inclusion, empowerment, disparités économiques, réussite scolaire, sécurité.

À la prochaine commission, le 9 juin, on reviendra sur l'ensemble des dossiers. Un tableau sera fait pour la prochaine rencontre pour les actions 2006 avec les projets et les priorités. Mme Lalande mentionne qu'un plan d'action sera déposé en juin, au Service des finances et à l'automne, au conseil municipal.

**ACTION PAR** Linda Sabourin

## 14. CHANTIER SUR LES COMMISSIONS MUNICIPALES

- Revue du mandat  
Mme Lalande situe la notion du chantier sur les commissions municipales. Elle explique le rôle de certaines commissions, entre autres la Commission Gatineau, Ville en santé et la Commission jeunesse. Elle mentionne que c'est à la demande de la direction générale qu'il faut harmoniser le fonctionnement de chaque commission et établir une façon de fonctionner standard. C'est la Commission des choix stratégiques qui dirige le chantier des commissions. Il y a 23 commissions et comités à la Ville, Mme Sabourin en fait l'énumération.
- Champs de compétence  
La mission de la Commission Gatineau, Ville en santé est large, globale, multi-sectorielle, elles a aussi pour mission de créer. Selon Mme Laferrière, c'est un laboratoire, un comité d'analyses et de réflexions. C'est un processus d'implication citoyenne. Mme Kelland se questionne à savoir si avec le nombre élevé de commissions et de comités, certains travaillent sur les mêmes déterminants et indicateurs que notre commission. Selon Mme Laferrière, les autres commissions et comités sont trop occupés chacune dans leur spécialité.  
On suggère des rencontres des différents présidents de commissions pour les sensibiliser à nos indicateurs. Mme Lalande fait remarquer qu'en sensibilisant les présidents, c'est le conseil municipal qui est sensibilisé.
- Règles de fonctionnement et représentativité  
Il manque des représentants. Des partenaires devraient s'ajouter pour être représentatif, par exemple, les maisons de quartier, inter-quartiers, le CÉSS Papineau. Mme Bertrand ajoute le manque de représentant de l'emploi comme le CLE (centre local d'emploi, Emploi Québec). Mme Lalande souligne que la philosophie de la commission est d'aller chercher des décideurs qui puissent influencer. Mme Miron mentionne la STO. Concernant la STO, Mme Lalande dit que M. Georges Gratton est intéressé. Selon M. Philion, ce n'est pas très pertinent parce que trois conseillers siègent sur le comité de la STO. Mais selon d'autres membres, ça pourrait aller dans le sens de nos priorités. Mme Bertrand parle de la TROCAO (Table des regroupements des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais). Selon certains membres, il serait important que la Chambre de

commerce soit représentée. M. Nadon pense que l'URLSO devrait remplacer Kinexsport. Le CREDDO est nommé mais quelqu'un informe qu'il est sur la commission sur l'environnement. Mme Lalande pense à des représentants de citoyens qui font partie d'associations de résidents ou de maisons de quartier, par exemple. M. Lahaie demande si des jeunes devraient être représentés. On l'informe qu'il y a la Commission jeunesse. La discussion reprendra à la prochaine commission pour prendre des décisions sur l'ensemble des représentants.

ACTION PAR Linda Sabourin

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE POUR LE DÎNER

#### 15. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 MARS 2005

Le procès-verbal du 16 mars 2005 est adopté tel que proposé.

Proposé par Mme Laferrière et appuyé par M. De Sylva.

#### 16. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

- Mme Sabourin fait part, qu'à la demande de Mme Danièle Léveillé de la Direction de la santé publique, un feuillet d'information sur les jeux de hasard et d'argent a été distribué à tous les employés de la Ville avec leur payé.
- Demande de Mme Miron pour Mme Lalande concernant le poste de la personne responsable du dossier de la politique familiale. Étant donné l'absence de Mme Lalande, ce suivi est reporté.

#### 17. RECOMMANDATION POUR LE PROGRAMME DE DÉFIBRILLATION ET DE RCR

M. Mayrand et Mme Sabourin se sont rencontrés deux fois pour analyser la situation. Mme Sabourin a vérifié auprès des autres villes afin de connaître leurs implications et les impacts d'un tel programme. Une étude exhaustive devrait être faite. M. Mayrand distribue un document sur « *les programmes d'accès public aux défibrillateurs automatiques externes* ». Il commente avec Mme Lemieux le résultat de cet avis de la Direction de la santé publique de l'Outaouais.

M. Nadon précise que d'après lui, pour utiliser le défibrillateur, un médecin doit superviser la formation et l'utilisation.

Le CSSS investit à travers sa fondation dans le programme 0/5/30 qui est directement le premier maillon de la chaîne de survie. Il y a déjà une certaine proportion de la population qui offre le programme RCR par sa formation professionnelle.

Mme Lemieux propose d'écrire une lettre d'explication.

**CONSIDÉRANT QUE** lors d'une séance régulière au mois de février 2005 de la commission Gatineau, Ville en santé, madame Chantal Meilleur de la Sportheque ainsi qu'une demande écrite de monsieur Martin Pham-Dinh, urgentologue au CHVO- Pavillon Gatineau, suite au décès de M. McNicoll, invitent la Ville à mettre en place un programme de défibrillation dans la communauté;

**CONSIDÉRANT QUE** le cabinet du maire a sollicité un avis sur la mise en place d'un programme de formation en RCR accessible à un pourcentage défini de la population gatinoise;

**CONSIDÉRANT QUE** la Direction de la santé publique de l'Outaouais a réalisé un avis sur les programmes d'accès public aux défibrillateurs automatiques externes, à la demande des membres de la commission;

**CONSIDÉRANT QUE** les conclusions de cet avis recommandent de renforcer la chaîne de survie, composée de 7 maillons, c'est-à-dire :

- Améliorer les saines habitudes de vie des gatinois;
- Éduquer sur la reconnaissance des symptômes d'une crise cardiaque;
- Développer un système optimal de réponse en première ligne;
- Augmenter le % de la population qui connaît la RCR;
- Améliorer l'accès à la défibrillation;
- Offrir des soins avancés rapides lors d'un malaise cardiaque;
- Offrir des soins de réadaptation.

**QUE** le conseil municipal soutienne des moyens pour améliorer les saines habitudes de vie des gatinois, étant le premier maillon de la chaîne de survie, au lieu d'investir dans un programme de défibrillation dans la communauté et encourage les campagnes de promotion pour inviter la population gatinoise à recevoir une formation en RCR.

Proposé par M. Nadon, appuyé par Mme Miron et adopté à l'unanimité.

ACTION PAR Linda Sabourin

## 18. DÉPÔT DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Mme Miron demande que l'on présente la politique familiale à la Table des aînés qui l'attendent impatiemment. Ils ont une rencontre le 2 mai et Mme Sabourin ira leur faire une présentation.

**ACTION PAR** Linda Sabourin

Mme Lalande informe qu'elle l'a remise à Louis D'Amour de la Commission jeunesse et ce serait intéressant d'avoir les commentaires des jeunes.

Concernant la sécurité, M. Harel demande des informations sur le plan d'action qui a été envoyé à M. Guy Berthelotte. Il mentionne qu'il est en vacance et qu'il regardera le plan d'action et fera ses commentaires à Mme Lalande.

**ACTION PAR** Mario Harel

Mme Miron demande l'explication concernant le poste qui portera les 2 volets : politique familiale et aînés. Mme Lalande précise que la personne travaille présentement sur la politique familiale mais on s'ajustera. M. Phillion ajoute qu'une demande a été faite auprès de la direction générale pour avoir ce poste permanent. Des commentaires sont faits sur la préoccupation de l'accessibilité géographique.

Proposé par M. De Sylva, appuyé par M. Nadon et adopté à l'unanimité.

## 19. DEMANDE DE SOLLICITATION D'APPUI POUR PARAMÉDICS

**CONSIDÉRANT QUE** lors de la réunion du comité plénier du 22 mars dernier, les membres du comité ont mandaté la commission Gatineau, Ville en santé pour étudier la demande d'appui de l'Association professionnelle des Paramédics du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres de la commission Gatineau, Ville en santé ont appris récemment dans les journaux que la région de l'Outaouais a été choisie comme région pour expérimenter une expérience pilote de certains actes délégués avec les paramédics;

**QUE** le comité plénier attende les résultats de ce projet pilote dans la région dans l'objectif de les analyser avant d'engager la corporation « la Ville de Gatineau » à signer cette demande de sollicitation d'appui.

Proposé par Mme Lemieux, appuyé par M. Nadon et adopté à l'unanimité.

**ACTION PAR** Linda Sabourin

## 20. RÈGLEMENT MUNICIPAL : HOCKEY DANS LA RUE

**CONSIDÉRANT QUE** le comité des immobilisations est dans un processus d'harmonisation des règlements sur la circulation routière;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres de la commission Gatineau, Ville en santé ont appris récemment qu'il est prévu que le règlement de l'ex-ville de Hull qui prohibe au sens large le jeu dans les rues soit étendu à tous les autres secteurs. Par conséquent, il y aura infraction dès que quelqu'un joue dans la rue;

**CONSIDÉRANT QUE** des parents ont manifesté, au cours du processus de la consultation pour l'élaboration de la politique familiale, l'importance que leurs enfants puissent jouer dehors près de la maison;

**CONSIDÉRANT QUE** la commission Gatineau, Ville en santé a accueilli unanimement le projet de la politique familiale dans son ensemble qui reconnaît l'important défi de développer une communauté solidaire en encourageant les familles à développer des liens d'entraide, de favoriser les générations à mieux communiquer. À notre avis, les enfants qui jouent dehors et occupent l'espace dans la rue, sans pour autant entraver la santé et la sécurité des gens, créent un événement susceptible d'améliorer les rapports entre les voisins. Les rues deviennent des lieux de solidarité;

**CONSIDÉRANT QUE** la commission Gatineau, Ville en santé priorise dans ses plans d'action de développer des moyens qui permettent d'améliorer la santé et le bien-être des personnes par des mesures qui favorisent l'inclusion sociale, le développement de saines habitudes de vie, l'utilisation équitable du territoire, etc. Les enfants qui jouent dans la rue pratiquent une activité physique, rassurent les parents car leurs enfants sont dans un environnement à proximité, favorisent l'inclusion sociale car tous les enfants du secteur peuvent jouer ensemble;

**CONSIDÉRANT QUE** le législateur provincial a déjà prohibé en partie le jeu dans les rues puisqu'en vertu de l'article 499 du Code de sécurité routière, C-24.2 (ci-après C.S.R.), nul ne peut faire usage sur la chaussée de patins, de skis, d'une planche à roulettes ou d'un véhicule jouet. Il a aussi statué que nul ne pouvait faire obstacle ou entraver la circulation (article 500 et 500.1 du CSR);

**CONSIDÉRANT QUE** la commission Gatineau, Ville en santé a demandé un avis juridique concernant le jeu dans les rues de Me Sébastien Gagnon. La Ville a le pouvoir de légiférer l'usage des rues et aucune contrainte légale nous oblige à interdire le jeu dans les rues;

**QUE** la refonte du règlement sur la circulation routière ne régleme pas l'interdiction du jeu dans les rues.

Proposé par Mme Lemieux, appuyé par Guy Nadon et résolu à l'unanimité.

**ACTION PAR** Linda Sabourin

**21. PROPOSITION DE M. GUY NADON, AFFICHE « MAISON SANS FUMÉE »**

M. Nadon propose que la commission fasse faire des affiches électrostatiques « Environnement sans fumée » avec le logo de la commission. M. Phillion demande qu'on évalue les coûts.

**ACTION PAR** Linda Sabourin

**22. VARIA**

a) Parcs synthétiques

Mme Kelland explique qu'il n'y en a qu'un, à La Fonderie et qu'il y a des problèmes de ventilation. L'Association de soccer se plaint, elle se demande si la commission peut faire quelque chose ou si on pourrait le soumettre à la Commission loisirs, sports et vie communautaire. M. Phillion mentionne que le conseil municipal est au courant et conscient du problème depuis le début et le promoteur avait conclu que lors de la saison estivale, les joueurs pratiqueraient le soccer sur des terrains extérieurs. Mme Kelland en informera les membres de l'Association de soccer.

b) Rôle de Kinexsport

M. Nadon aimerait que les membres regardent le rôle de Kinexsport dans la Ville à la prochaine rencontre de la commission. Ce sera à une rencontre ultérieure vu toutes les tâches que nous aurons suite au lac-à-l'épaule. M. Nadon est d'accord.

c) La Cyclofête

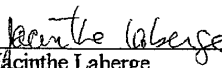
M. Mayrand doit envoyer un courriel à faire suivre à tous les membres annonçant La Cyclofête, le 12 juin.

**23. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**


La séance est levée à 15 h 30.

Proposé par M. Piché et appuyé par M. Mayrand.

**Rédaction du procès-verbal**

  
Jacinthe Laberge  
Secrétaire

**Signature du président de la Commission**

  
Monsieur Pierre Phillion  
Président,  
Commission Gatineau, Ville en santé